

CITOYENNETE MONDIALE: UNE ETHIQUE UNIVERSELLE POUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE

Une Déclaration par la Communauté internationale bahá'íe á la Commission sur le développement durable qui adresse Groupe C: "Education, Science, Transfert de Techniques Ecologiquement Rationnelles, Coopération et Création de Capacités" Dans l'esprit d'Action 21, qui est défini comme "un programme dynamique" destiné à "évoluer avec le temps, en fonction des besoins et des circonstances", (1) la Communauté internationale bahá'íe offre les propositions suivantes: Pour inspirer les peuples du monde à se faire les avocats du développement durable, les programmes d'éducation et les campagnes de sensibilisation du public préconisés par Action 21 devraient promouvoir le concept de CITOYENNETE MONDIALE.

I LA VISION DE LA CITOYENNETE MONDIALE

Le plus grand défi auquel est confrontée la communauté mondiale alors qu'elle se mobilise pour mettre en oeuvre Action 21 est celui de libérer les énormes ressources financières, techniques, humaines et morales requises pour le

développement durable. Ces ressources deviendront disponibles seulement lorsque les peuples du monde développeront un profond sens des responsabilités pour le destin de la planète et pour le bien-être de la famille humaine toute entière. Ce sens des responsabilités peut émerger uniquement de l'acceptation de l'unité de l'humanité, et seule une vision unificatrice d'une société mondiale paisible et prospère parviendra à le soutenir. Sans une éthique universelle de ce type, les gens seront incapables de devenir des participants actifs et constructifs au processus mondial de mise en oeuvre du développement durable. (2)

Tandis qu' Action 21 fournit une structure indispensable de connaissances scientifiques et d'expériences techniques pour la mise en oeuvre du développement durable, elle n'inspire pas les gens à s'engager personnellement pour une éthique universelle. Cela ne veut pas dire que l'éthique et les valeurs morales ont été ignorées durant la Conférence des Nations Unies sur l'Environnement et le Développement (CNUED). L'appel en faveur de valeurs unificatrices a été entendu tout au long de cette Conférence, et provenait aussi bien de Chefs d'Etats que de

fonctionnaires des Nations Unies, de représentants d'Organisations non-gouvernementales (ONG) et de citoyens parlant en leur nom propre. Les concepts de “notre humanité commune,” “citoyenneté mondiale” et “unité dans la diversité” y furent tout particulièrement invoqués comme pouvant servir de fondement éthique d'Action 21 et de la Déclaration de Rio. (3)

La communauté mondiale est ainsi déjà parvenue à un accord élémentaire sur la nécessité d'une éthique universelle qui servirait de vitaliseur d'Action 21. Nous suggérons d'adopter le terme de citoyenneté mondiale pour englober la constellation de principes, de valeurs, d'attitudes et de comportements que les peuples du monde doivent embrasser afin que puisse se réaliser le développement durable.

La citoyenneté mondiale commence par l'acceptation de l'unité de la famille humaine et du fait que les nations de la “Terre, foyer de l'humanité” (4) sont toutes liées entre elles. D'une part, ce concept encourage un patriotisme sensé et légitime, et d'autre part il insiste aussi sur une loyauté à plus grande échelle, sur l'amour pour l'humanité dans son ensemble. Cependant, il

n'implique pas l'abandon de loyautés légitimes, la suppression de la diversité culturelle, l'abolition de l'autonomie nationale ni que soit imposée l'uniformité. Son emblème est "l'unité dans la diversité." La citoyenneté mondiale englobe les principes de justice sociale et économique, aussi bien au sein-même des nations qu'entre elles; de prise de décisions exempte d'hostilité à tous les niveaux de la société; d'égalité des sexes; d'harmonie raciale, ethnique, nationale et religieuse; ainsi que la volonté de se sacrifier pour le bien commun. D'autres facettes de la citoyenneté mondiale, qui, toutes, encouragent l'honneur et la dignité humaine, la compréhension, l'amitié, la coopération, la confiance, la compassion et un désir de servir, peuvent être déduites de celles qui ont déjà été mentionnées. Quelques-uns de ces principes (5) ont été formulés dans Action 21, mais la plupart y font défaut. De plus, on n'y fournit aucun cadre conceptuel général dans lequel ils pourraient être harmonisés et promulgués.

La promotion de la citoyenneté mondiale est un moyen stratégique pratique pour faire avancer le développement durable. Tant que le manque d'unité, l'antagonisme et le

provincialisme caractériseront les relations sociales, politiques et économiques au sein des nations et entre celles-ci, on ne pourra pas établir de modèle universel et durable de développement. (6) Il y a plus d'un siècle, Bahá'u'lláh a averti que "Le bien-être de l'humanité, sa paix et sa sécurité ne pourront être obtenus si son unité n'est pas fermement établie." C'est uniquement sur la base d'une unité authentique, de l'harmonie et de la compréhension entre les divers peuples et nations du monde que peut être érigée une société universelle durable.

Nous recommandons, par conséquent, que la citoyenneté mondiale soit enseignée dans chaque école et que l'unité de l'humanité, c'est-à-dire le principe sous-jacent de la citoyenneté mondiale, soit constamment réaffirmée dans chaque nation.

Le concept de citoyenneté mondiale n'est pas nouveau pour la communauté mondiale. Il est à la fois implicite et explicite dans de nombreux documents, chartes et accords des Nations Unies, y compris dans les mots introductifs de la Charte des Nations Unies elle-même: "Nous, Peuples des Nations Unies..." Ce concept est déjà diffusé à travers le monde, dans toutes les

cultures, par diverses ONG, des universitaires, des groupements de citoyens, des personnalités du monde des spectacles, des programmes d'éducation, des artistes et les médias. Ces efforts sont importants mais doivent être multipliés. Il est nécessaire d'organiser une campagne à long terme soigneusement planifiée et orchestrée pour promouvoir la citoyenneté mondiale, une campagne qui comprenne tous les secteurs de la société aux niveaux local, national et international. Elle doit être menée avec toute la vigueur, le courage moral et la conviction que les Nations Unies, leurs Etats-membres et tous leur partenaires de bonne volonté pourront réunir.

II LA PROMOTION DE LA CITOYENNETE MONDIALE

La proposition suivante de mener une campagne de promotion pour la citoyenneté mondiale (7) s'inscrit naturellement dans le cadre de travail pour la nouvelle orientation de l'éducation, la sensibilisation du public et la formation au développement durable, qui est présenté dans le chapitre 36 d'Action 21.

EDUCATION

L'éducation formelle, non-formelle et informelle – est indéniablement le moyen le plus efficace de modeler les valeurs, les attitudes, les comportements et les connaissances qui composeront l'équipement permettant aux peuples du monde d'agir dans l'intérêt à long terme de la planète et de l'humanité dans son ensemble. (8) Les Nations Unies, les gouvernements et les institutions éducatives devraient chercher à inclure le principe de la citoyenneté mondiale dans l'éducation normale de chaque enfant.

Les détails des activités et des programmes d'éducation incorporant ce principe varieront beaucoup dans chaque nation et d'une nation à l'autre. Cependant, afin que la citoyenneté mondiale soit comprise comme étant un principe universel, tous les programmes devront avoir certains aspects communs. Etant basés sur le principe de l'unité de la race humaine, ils devraient cultiver la tolérance et la fraternité, en valorisant la richesse et l'importance des divers systèmes culturels, religieux et sociaux du monde et en fortifiant les traditions qui contribuent à une

civilisation mondiale durable. Ils devraient enseigner que le principe de l' "unité dans la diversité" est la clé de la force et de la richesse aussi bien des nations que de la communauté mondiale. Ils devraient encourager une éthique de service pour le bien commun et faire comprendre les droits ainsi que les responsabilités qu'entraîne la citoyenneté mondiale. Ces programmes et activités devraient s'appuyer sur les efforts positifs du pays et mettre en valeur ses succès tangibles dans le domaine de la création de modèles d'unité raciale, religieuse, nationale et ethnique. Ils devraient souligner l'importance qu'a l'ONU dans la promotion de la coopération et de la compréhension universelles; ses buts, objectifs et programmes universels; le fait que l'ONU est utile à tous les peuples et toutes les nations du monde; et le rôle qu'elle doit assumer dans notre monde qui se rétrécit de jour en jour.

Avant d'entreprendre une campagne pour promouvoir la citoyenneté mondiale, il est nécessaire de développer et de se mettre d'accord sur une compréhension commune de ce concept. La Commission sur le développement durable pourrait créer un groupe de travail ou un comité spécial qui commencerait à

développer les lignes directrices du principe de la citoyenneté mondiale et des propositions pour l'incorporer dans les programmes d'éducation formels et non-formels déjà existants. Par ailleurs, la Commission pourrait chercher à se faire assister par le Conseil consultatif de haut niveau sur le développement durable ou par le Comité interorganisations sur le développement durable. Le Secrétariat des Nations Unies pourrait même choisir de créer une Unité de la citoyenneté mondiale, similaire à l'ancienne Groupe des études pour la paix, ceci afin de développer des ligne directrices et de coordonner la mise en oeuvre, dans tout le système, de l'éducation en faveur de la citoyenneté mondiale. Quelle que soit la voie choisie, une très grande priorité doit être accordée à cette tâche.

La citoyenneté mondiale pourrait être incorporée facilement dans toutes les activités suggérées dans le chapitre 36.5. d'Action 21 pour la nouvelle orientation de l'éducation en vue d'un développement durable. Les quelques exemples suivant illustrent ces possibilités:

- Les organismes ou table rondes de consultation et de coordination sur l'éducation créées sur le plan national (36.5.c) devraient faciliter l'incorporation de la citoyenneté mondiale dans les programmes d'éducation dans le pays.
- Les programmes de formation avant un emploi ou en cours d'emploi à l'intention de tous les enseignants, administrateurs et planificateurs de l'éducation, ainsi que des éducateurs non-formels (36.5.d) devraient inclure le principe de citoyenneté mondiale.
- Les matériaux éducatifs sur le développement durable produits par les organismes de l'ONU devraient encourager la citoyenneté mondiale (36.5.g), tout comme les matériels éducatifs sur les Nations Unies.
- Action 21 demande "la mise en place d'un réseau international" en vue de soutenir les efforts à l'échelle mondiale favorisant l'éducation pour le développement durable (36.5.k). Ce réseau pourrait à la fois encourager les organismes de l'ONU et les ONG membres à créer des

matériaux se fondant sur les ligne directrices pour la citoyenneté mondiale et fournir les moyens de le diffuser.

- Les gouvernements et les autorités responsables de l'éducation et de la formation ont déjà été appelés à “supprimer les stéréotypes dont les femmes font l'objet dans les programmes d'enseignement” (36.5.m) pour promouvoir le développement durable. Nous aimerions recommander que, dans l'esprit de la citoyenneté mondiale, les stéréotypes fondés sur la religion, la culture, la race, la classe, la nationalité et l'ethnie soient aussi supprimés.

SENSIBILISATION DU PUBLIC

Il faut que les gens se considèrent comme citoyens du monde et comprennent leur responsabilité personnelle dans la promotion du développement durable (9). Les campagnes visant à rendre le public conscient des défis de la citoyenneté mondiale doivent employer tous les médias et les arts, y compris la télévision, les vidéos, les films, la radio, les réseaux électroniques, les livres, les magazines, les affiches, les tracts, le théâtre et la musique. Ces

campagnes devraient profiter du soutien des agences publicitaires, des industries du spectacle, des médias – traditionnels et non-traditionnels – du système entier des Nations Unies, de tous les Etats-membres, des ONG et des personnalités populaires. Elles devraient atteindre les foyers, les lieux de travail, les domaines publics et les écoles. Les lignes directrices de la citoyenneté mondiale mentionnées ci-dessus devraient pouvoir être utilisées par de telles campagnes de sensibilisation du public et devraient servir de référence pour la programmation de tous médias.

La citoyenneté mondiale pourrait être incluse dans les activités présentées dans le chapitre 36.10. d'Action 21 visant à favoriser largement la conscience et la sensibilisation du public par rapport au développement durable. Les exemples suivants illustrent quelques possibilités:

- Les organes consultatifs (36.10.a) nationaux et internationaux pourraient encourager les différents médias à adopter les lignes directrices de la citoyenneté mondiale. Les médias ont beaucoup contribué à rendre le public conscient de

l'interdépendance à l'échelle mondiale et des énormes défis auxquels est confrontée la communauté mondiale. Ils ont aussi mis en évidence les différences apparemment insurmontables qui nous divisent.

Les médias ont la responsabilité d'aider les gens à comprendre que la diversité n'est pas nécessairement une source de conflits; ils devraient plutôt montrer que la diversité peut et doit maintenant servir de ressource pour le développement durable. Pour ce faire, les médias peuvent se concentrer sur tout ce qui est entrepris dans un esprit constructif, unificateur et de coopération, et qui donne une preuve que l'humanité est capable de travailler ensemble dans le but de relever les énormes défis auxquels elle est confrontée.

- En établissant “des liens de coopération avec les médias,” (36.10.e), l'ONU doit définir clairement sa propre identité et la promesse qu'elle représente pour la communauté mondiale. L'ONU a été créée sur la base d'idéaux élevés et dans la vision d'un monde progressiste et pacifique. Grâce à

la structure de communication et de coopération qu'elle a établie et grâce aux innombrables projets constructifs qu'elle a initiés, elle a contribué de façon importante à ce que compréhension, espoir et bonne volonté se répandent dans le monde. Mais ses oeuvres sont peu connues de l'humanité en général.

En employant le concept de citoyenneté mondiale comme un thème d'intégration, l'ONU devrait rendre publics ses idéaux, activités et buts, de manière à ce que les gens parviennent à comprendre le rôle unique et vital que l'ONU joue dans le monde et, par conséquent, dans leur vie. De même, l'ONU devrait promouvoir la citoyenneté mondiale dans toutes ses activités publiques, y compris la célébration de ses étapes historiques et les visites guidées du siège de l'ONU. Chaque document de l'ONU qui traite du développement durable devrait aussi inclure ce principe – à commencer par le préambule de la Charte de la Terre qui a été proposé. La citoyenneté mondiale doit devenir le point de référence éthique le plus important de toutes les activités de l'ONU.

- Il faudrait faire usage des services du secteur de la publicité (36.10.e) pour promouvoir la citoyenneté mondiale. Des campagnes pourraient être organisées autour de thèmes tels que:

Nous, Peuple des Nations Unies: Célébrant l'Unité dans la Diversité

Une seule Planète, un seul Peuple

Aussi Divers que Nous Soyons, Nous ne Formons qu'une Seule Famille Humaine

Notre Avenir Commun: l'Unité dans la Diversité

- Il faudrait organiser des concours et octroyer des récompenses pour la promotion de la citoyenneté mondiale (36.10.e).
- Tout en élevant la conscience publique “à propos des conséquences de la violence dans la société” (36.10.l), les médias peuvent susciter chez les gens le désir de s'engager

en faveur de la citoyenneté mondiale en mettant en valeur des exemples d'activités constructives et unificatrices révélatrices de la puissance de l'unité et d'une perspective commune.

Chaque pays devrait être encouragé à destiner une partie de ses ressources à la promotion de la citoyenneté mondiale. Il faudrait aussi considérer l'introduction de la promotion de ce principe parmi les "indicateurs du développement durable" (40.6.) proposés. Les pays pourraient, par exemple, être invités à présenter des rapports sur les efforts fournis dans le but d'accroître la tolérance et l'estime pour les autres cultures, le principe de l'égalité des sexes et le concept de la famille humaine unique grâce aux programmes scolaires, à des spectacles et aux médias.

III LE DEFI DE LA CITOYENNETE MONDIALE

En conclusion, la citoyenneté mondiale est un concept aussi dynamique et plein de défis que le sont les événements auxquels se confronte la communauté mondiale. Il serait sage que nous,

les peuples et nations du monde, adoptions ses principes sous-jacents et soyons guidés par ceux-ci dans tous les aspects de notre vie – de nos relations interpersonnelles et intercommunautaires à nos affaires nationales et internationales; de nos écoles, lieux de travail et médias à nos institutions juridiques, sociales et politiques. Par conséquent, nous prions instamment la Commission d'encourager tout le système des Nations Unies à incorporer le principe de citoyenneté mondiale dans tout l'éventail de ses programmes et activités.

La Communauté internationale bahá'íe, qui depuis plus d'un siècle a oeuvré en faveur de la citoyenneté mondiale, serait heureuse de prêter son assistance à la Commission, aux gouvernements, aux ONG et autres organisations afin de faire progresser le développement des concepts contenus dans ce document; de fournir des modèles pratiques d'unité des races, des religions, des nations et d'ethnies pour le développement durable; et de prendre part aux consultations portant sur cette question cruciale. En tant que communauté mondiale comprenant la diversité de l'humanité et partageant une vision commune du monde, la Communauté internationale bahá'íe

continuera à promouvoir le développement durable en encourageant les gens à se considérer comme les citoyens d'un monde unique, comme les constructeurs d'une civilisation mondiale juste et prospère. NOTES:

1. Action 21, chapitre 1.6.
2. L'un des thèmes d'Action 21 qui se répète le plus souvent est celui de l'importance vitale d'une "large participation du public à la prise de décisions"; de l'"engagement et de la participation réelle de tous les groupes sociaux"; d'"un partenariat social réel"; et "des niveaux de coopération nouveaux entre les Etats, les secteurs clés de la société et les peuples."
3. L'appel à une éthique mondiale a souvent été soulevé au cours de la CNUED, et cela avec une intensité particulière pendant le Sommet de la Terre et le Forum Mondial, par des Chefs d'Etats aussi bien que par des représentants de l'ONU et des ONG; dans des documents officiels de la CNUED, des traités ONG, des ateliers, des livres et des spectacles artistiques. Quelques exemples seulement: - Les discours faits au Sommet de la Terre par le Président du Brésil; le Président de la France; le Premier Ministre irlandais; le Premier Ministre japonais; le Président de la République des Iles Marshall; le Président des Etats-Unis du Mexique; le Prince Héritier du Royaume du Maroc; le Premier Ministre du Royaume des Pays-Bas; le Premier Ministre turc; le Premier Ministre de Tuvalu; le

Secrétaire d'Etat du Saint-Siège; et le Secrétaire général de la CNUED; - Les traités ONG préparés au Forum Mondial, y compris le Traité de la Jeunesse; la Charte de la Terre; la Déclaration de Rio de Janeiro; la Déclaration Populaire de la Terre; le Traité sur l'Éducation écologique pour des sociétés durables et la responsabilité mondiale; et le Traité sur les Engagements éthiques; - Les activités du Forum Mondial, y compris la Série de soirées dans le Parc, reflétant "la diversité culturelle de la Famille Humaine"; et le Monument de la Paix, qui porte l'inscription suivante: "La terre n'est qu'un seul pays et tous les hommes en sont les citoyens;" - Des déclarations et des publications présentés par des gouvernements, des organismes de l'ONU et des ONG lors des différentes sessions du Comité Préparatoire et d'autres événements liés à la CNUED, y compris le Code Universel de Comportement Ecologique (symposium ONG/médias, octobre 1990); Entre nos mains: Femmes et Enfants d'abord (Rapport du Symposium CNUED/UNICEF/FNUAP, mai 1991); La Charte de la Terre (Réseau de Citoyens des Etats-Unis sur la CNUED, juillet 1991); Une Seule Communauté de la Terre (Le Groupe de travail des Communautés religieuses sur la CNUED, août 1991); Prendre soin de la Terre (UICN/PNUE/WWF, octobre 1991); Une Charte de la Terre (Comité international de coordination sur la religion et la Terre, 1991); Agenda Ya Wananchi (Racines de l'Avenir, décembre 1991); Une Ethique écologique ou Charte de la Terre (PNUE-Comité National du Royaume-Uni, février 1992); Principes Relatifs aux Obligations et aux Droits Généraux (document de l'Assemblée générale, A/CONF.151/PC/WG.III/L.28 du 9 mars 1992); Charte de la Terre,

Japon (Forum Populaire, Japon, 1992); Charte de la Réparation de la Terre (Fondation de la Réparation de la Terre, 1992); et Notre Pays, la Planète (Sir Shridath Ramphal, 1992).

4. Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement, Préambule.
5. Par exemple, voir la Déclaration de Rio sur l'Environnement et le Développement, Principes 5,8,20,25; et Action 21, chapitres 1, 2, 3, 23, 24 et 36.
6. Voir la Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement, Principe 25.
7. Dans le contexte du principe de la citoyenneté mondiale, ce programme devrait être " mené par les divers acteurs selon les situations, les capacités et les priorités différentes des pays et des régions" (Action 21, chapitre 1.6.).
8. Action 21, chapitre 36.3. affirme que "L'éducation ... doit être considérée comme un processus permettant aux êtres humains et aux sociétés de réaliser leur plein potentiel. L'éducation revêt une importance critique pour ce qui est de promouvoir un développement durable et d'améliorer la capacité des individus de s'attaquer aux problèmes d'environnement et de développement ... L'éducation, de type scolaire ou non, est indispensable pour modifier les attitudes ... Elle est essentielle aussi pour susciter une conscience des questions écologiques et éthiques, ainsi que des valeurs et des attitudes, des compétences et un comportement

compatibles avec le développement durable, et pour assurer une participation effective du public aux prises de décisions. Pour être efficace ... l'enseignement ... doit porter sur la dynamique de l'environnement physique/biologique et socio-économique ainsi que sur celle du développement humain (y compris, le cas échéant, le développement spirituel).”

9. Action 21, chapitre 36.9. attire l'attention sur l'importance “ de favoriser largement la sensibilisation du public, comme faisant partie intégrante et essentielle d'un effort d'éducation de portée mondiale visant à affermir les attitudes, les valeurs et les activités compatibles avec un développement durable.”

BIC Document #93-0614F

©1997 — The Bahá'í International Community United Nations Office